



Formation juge de jardins

2 août 2014

#18

Par : François Paris

Le samedi 2 août dernier, madame Adele Keohan était à nouveau parmi nous pour offrir une formation de juge de jardins aux membres intéressés. Ainsi, une dizaine de membres étaient au rendez-vous au Jardin botanique Roger-Van den Hende. Le groupe s'est dirigé vers les plates-bandes de démonstration de la partie ouest du jardin où se trouvent des hémérocailles et des pivoinés entre autres, dans ces plates-bandes.



Les participants ont donc pu apprendre les premiers rudiments de l'observation des plants d'hémérocailles. Puisqu'il s'agissait de cultivars, le jugement doit se porter sur l'ensemble du plant, en commençant par le feuillage. Madame Keohan, aidée de Jocelyn Blouin et de moi-même comme assistants, nous a partagés ses connaissances et a généreusement répondu aux questions des participants. Il s'agissait en fait de la partie 2 de la formation de l'AHS pour les juges de jardins, celle qui consiste en une partie pratique au jardin.



Comme nous étions au Jardin botanique Roger-Van den Hende, nous en avons également profité pour voir la différence de jugement qui doit être porté à l'égard d'un hybride. Contrairement au cultivar, le premier coup d'œil sur un hybride se portera sur la fleur et les particularités qu'elle a à offrir par rapport aux différentes nouveautés sur le marché. Si aucune particularité n'est observable, la fleur ne sera l'objet d'aucun jugement. Les critères du temps d'implantation au jardin seront toujours tenus en compte, bien sûr.



Après une pause repas bien méritée, les participants se sont retrouvés en « classe » à la salle du Pavillon Environ pour prendre connaissance de la partie 1, partie un peu plus théorique. Ainsi, les participants en ont appris un peu plus sur l'historique de la culture de l'hémérocaille, avant de voir les aspects qui permettent de distinguer les divers types d'hémérocailles. Les diverses règles qui permettent aux juges de jardins de bien accomplir leur travail et de faire bénéficier les hybrideurs de prix méritoires ont aussi été bien expliquées par madame Keohan et ses deux assistants.



Enfin, vers 15:45 le moment était venu de soumettre les participants au questionnaire de L'AHS pour devenir juge de jardins à part entière. Ainsi six d'entre eux se sont appliqués à répondre au questionnaire et connaîtront les résultats plus tard.

Nous tenons à remercier une fois de plus, Adele Keohan de s'être déplacée encore cette année pour venir partager ses connaissances et faire bénéficier nos membres de la possibilité de devenir juge de jardins pour l'AHS. Merci sincèrement Adele!



Merci aussi à Jocelyn et à tous ceux qui ont participé pour rendre cet atelier de formation vivant dans notre association.

Hémérocallement vôtre, François

